inspection académique
Val-de-Marne
éducation nationale

Créteil, le 24 septembre 2010

L'inspecteur d'académie,
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale du Val-de-Marne

à

Mesdames et Messieurs les
professeurs des écoles néo-titulaires

Division des
ressources humaines
et des moyens

DRHM 1

Immeuble le Saint-Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex

Objet : Prime spéciale d'installation
Décret n° 89-259 du 24 avril l989

Afin de me permettre d'étudier vos droits éventuels au versement de la prime spéciale d'installation à l'occasion de votre titularisation en qualité de professeur des écoles, je vous prie de bien vouloir me retourner le dossier ci-joint après l'avoir complété et signé pour le **5 novembre 2010, délai de rigueur**.

Si vous pensez remplir les conditions stipulées dans la demande jointe en annexe, vous devrez fournir toutes les pièces justificatives nécessaires, en particulier :

Documents ci-joints (complétés et signés) :
- demande de prime spéciale d'installation
- fiche de renseignements

Pièce complémentaire à joindre si vous êtes concerné(e)
si vous avez été titularisé(e) par une collectivité territoriale ou la fonction publique hospitalière, attestation de votre précédent employeur stipulant que vous n'avez pas perçu la prime spéciale d'installation ni l'indemnité de première affectation ou que celle-ci a été remboursée.

Je vous précise par ailleurs que si cette indemnité vous est allouée, elle ne sera définitivement acquise que si vous exercez au moins un an dans le département après votre prise de fonctions. Toute interruption (disponibilité, détachement, etc...) au cours de cette première année pourra donner lieu au reversement d'une partie de l'avantage en cause au prorata du temps non effectué.

Le montant de la prime spéciale d'installation correspond à la somme du traitement brut et de l'indemnité de résidence afférents à l'indice 500 brut appréciés à la date de prise effective de fonctions soit au ***1er SEPTEMBRE 2010 : 2.055.52 €.***

Pour l'inspecteur d'académie,
Le secrétaire général,
Par autorisation, le chef de division
Michèle DOZ

inspection académique
Val-de-Marne

éducation nationale

Division des ressources humaines et des moyens

DRHM 1

DEMANDE DE PRIME SPECIALE D'INSTALLATION
Décret 89-259 du 24 avril 1989

Je soussigné(e) (NOM, Prénom)_____
titularisé(e) à compter du _____
dans le grade de professeur des écoles
par arrêté en date du _____

sollicite l'attribution, selon un versement unique, de la prime spéciale d'installation, en application du décret n° 89-259 du 24 Avril 1989.

(1) ☐ je n'ai jamais été titularisé(e) dans un corps de la fonction publique d'état, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière

(1) ☐ j'ai déjà été fonctionnaire titulaire avant ma stagiarisation en qualité de professeur des écoles

(1) ☐ dans un corps de la fonction publique d'état

(1) ☐ dans un corps de la fonction publique territoriale ou hospitalière

Je certifie sur l'honneur :

(1) ☐ que mon conjoint ou concubin ne bénéficie d'aucun avantage en matière de logement ou d'indemnité compensatrice de logement

(1) ☐ que mon conjoint ou concubin bénéficie d'une indemnité compensatrice de logement d'un montant annuel de _____€

(1) ☐ ne pas bénéficier d'un logement de fonction ni de mon propre chef ni de celui de mon conjoint ou concubin

(1) ☐ n'avoir jamais antérieurement perçu la prime spéciale d'installation, ni l'indemnité de première affectation

Je m'engage à restituer les sommes indûment servies, au cas où je me trouverais dans l'une des situations prévues par les articles 3 alinéa 1, 4 alinéa 1 et 5 alinéa 1 du décret précité.

Cachet du service

Fait à Créteil, le
Signature de l'intéressé(e)

ACADEMIE DE CRETEIL
INSPECTION ACADEMIQUE
DU VAL DE MARNE
68, Av du Général de Gaulle
94011 CRETEIL CEDEX
Tél. 01 45 17 60 00

(1) cocher les cases correspondant à votre situation

A retourner avec la fiche de renseignements
à l'Inspection Académique de CRETEIL
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS – 1
68, Avenue du Général de Gaulle -94011 CRETEIL CEDEX pour le **5 novembre 2010.**

inspection académique
Val-de-Marne

éducation nationale

Division des
ressources humaines
et des moyens

DRHM 1
MM052-w1

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A COMPLETER

NOM_____

NOM de JEUNE FILLE_____

NOM d'USAGE _____

PRENOM : _____

N° INSEE : _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _____

ADRESSE PERSONNELLE : _____

_____

SITUATION FAMILIALE PRECISE : _____

NOMBRE D'ENFANTS : _____

VOTRE CONJOINT ou CONCUBIN :

NOM – PRENOM :_____

PROFESSION : _____

EMPLOYEUR :_____

Date,

Signature,

A retourner avec l'attestation
au bureau 271 de l'Inspection Académique de CRETEIL
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS – 1
68, Avenue du Général de Gaulle -94011 CRETEIL CEDEX
pour le 5 novembre 2010.